

Salon des Maires : La Caisse des Dépôts et la ville d'Arles signent un protocole de partenariat en faveur du développement du territoire arlésien

Paris, le 22 novembre 2017 - La Caisse des Dépôts et la ville d'Arles ont signé un protocole de partenariat en faveur du développement du territoire arlésien pour la mise en œuvre de projets au titre de la politique de la ville ainsi que de l'aménagement et de la restructuration des espaces et des équipements publics.

A travers la signature de ce protocole relatif au financement long terme des projets de la commune d'Arles sur la période 2017-2019, la ville d'Arles souhaite renouveler son partenariat avec la Caisse des Dépôts. Il s'agit d'améliorer depuis plusieurs années le cadre de vie des habitants et dynamiser l'économie locale via la mobilisation de ses prêts de long terme sur fonds d'épargne.

Le protocole s'articule autour de deux axes :

- Développer les projets situés dans les zones Politique de la Ville (Griffeuille, Le Trébon et Barriol).
- Aménager et restructurer les espaces et les équipements publics (travaux de voirie, rénovation de bâtiments publics...).

Le financement de ces projets pourra être accompagné par la Caisse des Dépôts sous forme de prêts sur fonds d'épargne. A ce titre, la Caisse des Dépôts s'est engagé auprès de la Ville d'Arles à hauteur de 2,9 M€ pour l'année 2017.

La Caisse des Dépôts accompagne le financement des collectivités locales par des prêts de long terme, dans le cadre de l'enveloppe de 20 Md€ de prêts au secteur public local sur fonds d'épargne, dont 5 Md€ sont consacrés à la transition écologique et énergétique (réhabilitation thermique de bâtiments publics...). La Caisse des Dépôts met également à disposition des collectivités locales des prêts dédiés : prêt Renouvellement Urbain et Prêt Projet Urbain afin d'accompagner les projets d'aménagement et de restructuration des espaces publics et d'équipements situés dans les zones de géographie prioritaire de la ville.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France et de l'Outre-mer : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de la ville d'Arles

Plus vaste commune de France par sa superficie, Arles est la 3ème ville du département des Bouches-du-Rhône et compte 53 000 habitants. Fondée en 46 avant notre ère par Jules César, Arles est classée depuis 1981 au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. Avec la Camargue, Arles abrite l'un des plus beaux sites naturels d'Europe. Vincent van Gogh et Pablo Picasso ont séjourné à Arles où l'économie créative et culturelle est très présente, avec notamment les éditions Actes Sud, les Rencontres internationales de la photographie et l'École nationale supérieure de la photographie.

Contacts presse :

Caisse des Dépôts

Christelle Assié : 04 91 39 59 70 – christelle.assie@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Ville d'Arles

04-90-49-39-63 - relationspresse@ville-arles.fr